

# Le Courrier

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

du retraité

## Colère légitime des retraités

DOSSIER

**LA COMMISSION  
EXÉCUTIVE  
DE JANVIER 2018**

ACTUALITÉ

- > DÉGRAISSAGE DE LA FONCTION PUBLIQUE
- > EHPAD, GRÈVE DU 30 JANVIER
- > ZOOM SUR LA CSG

NOTRE ASSOCIATION

- > RÉUNIONS UNITAIRES
- > ACTIONS > APPEL POUR LE 15 MARS
- > COMMUNIQUÉ



**15 MARS 2018**

Journée nationale  
d'actions des retraités



# Sommaire

## 3. ÉDITORIAL

Marginalisation et démantèlement

## 4 - 7. ACTUALITÉ

Billet d'humeur



Le dégraissage  
de la Fonction Publique  
est en marche  
EHPAD, une grève historique  
Zoom sur la CSG

## 8 - 9. NOTRE ASSOCIATION

Réunions unitaires

Actions

Appel pour le 15 mars

## 10 - 11. DOSSIER

La Commission exécutive  
des 16 et 17 janvier

## 12 - 13. MAGAZINE



Quelle place  
pour l'automobile  
Protection  
des majeurs (suite)

## 14. LU POUR VOUS EN CHIFFRES

## 15. PAROLES D'ADHÉRENTS

Courrier

Communiqué



Revue de la Fédération générale des retraités de la  
Fonction publique de l'État, des collectivités territoriales  
et hospitalières, des établissements industriels de l'État  
et de leurs ayants cause.

Directeur de la publication : Michel Salingue  
Rédacteurs : Michel Salingue, Jean-Pierre Laurent,  
Jean-Pierre Lançon, Jacques Fogliarini, Marc Veyrat  
Abonnement annuel 2018 au *Courrier du Retraité* :  
6 numéros = 30 euros

Rédaction et administration  
20 rue Vignon 75009 Paris  
**01 47 42 80 13**

Courriel : [secretariat@fgrfp.org](mailto:secretariat@fgrfp.org)  
Internet : <http://www.fgrfp.org>

Réalisation : Studio graph / v.roure (Sèvres)  
Impression IPS - Route de Paris 27120 Pacy-sur-Eure  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0152-4224  
N° Commission paritaire : 0317G06323

### Qui peut adhérer à la FGR-FP ?

Les retraité(e)s (ainsi que les veufs ou veuves) des trois  
fonctions publiques, État, Hospitalière ou Territoriale.

### Comment adhérer à la FGR-FP ?

- soit en maintenant son adhésion à l'un des syndicats ou associations (ARFEN, ANRENCT, Guadeloupe) de fonctionnaires affiliés
- soit comme adhérent direct auprès de la section départementale de votre lieu de résidence.

Pour tous renseignements concernant l'adhésion à la FGR-FP ou  
l'abonnement au *Courrier du Retraité* appelez le secrétariat de la  
FGR-FP au **01.47.42.80.13**

En tant qu'adhérent direct, par notre intermédiaire, vous êtes susceptible de recevoir des  
informations ou des propositions d'autres organismes ou sociétés.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case  et renvoyer ce talon au siège national  
(FGR-FP 20 rue Vignon 75009 Paris) avec vos coordonnées. Elles seront alors réservées à  
l'usage exclusif de la FGR-FP.





Éditorial Michel Salingue, secrétaire général

## Marginalisation et démantèlement

**F**in janvier, chacun découvrait l'ampleur de la baisse de sa pension liée à la hausse de la CSG de 1,7 point. Il s'agit d'une perte définitive de pouvoir d'achat qui ne pourra jamais être compensée puisque nos pensions, au mieux, évoluent en fonction de l'indice des prix. Déjà le gouvernement annonce, pour 2018, une « année blanche » sans aucune revalorisation. L'objectif clairement affirmé depuis plusieurs années est de réduire le poids des retraites dans l'économie.

“ Ce démantèlement est guidé par la doxa néolibérale qui veut que tout ce qui peut rapporter soit confié au privé, faisant primer la rentabilité financière sur le service aux citoyens. ”

Comme le nombre de retraités va inéluctablement augmenter, c'est la pension de chacun, retraité d'aujourd'hui comme retraité de demain, qui est appelée à baisser. Dans cette société basée, avant tout, sur la richesse et la compétition, les retraités sont considérés comme « inutiles » et représentent, avant tout, un « coût ». A terme, c'est à une marginalisation des retraités que nous assisterons. Contrer cette mise à l'écart de la société nécessitera des mobilisations de grande ampleur. Les manifestations du 28 septembre dernier qui ont regroupé 80 000 retraités étaient

une première étape. Il nous faudra faire plus et mieux le 15 mars prochain.

Ces dernières semaines le gouvernement annonçait un véritable plan de démantèlement de la Fonction publique : 120 000 postes de fonctionnaires supprimés, un plan de départs volontaires, le recours massif aux contractuels, le transfert de nombreuses missions de service public au privé.

A cela s'ajoutent l'annonce de 60 milliards d'euros d'économies sur les finances publiques durant le quinquennat, le blocage du point d'indice des fonctionnaires actifs, le rétablissement de la journée de carence et la nouvelle réforme des retraites qui annonce la disparition des principes qui guidaient le Code des pensions civiles et militaires. Bien évidemment ce plan concerne les trois versants de la Fonction publique, État, collectivités territoriales et hospitalière.

En s'attaquant ainsi à la Fonction publique le gouvernement remet en cause un des piliers essentiels de la République.

S'ajoutant aux privatisations déjà annoncées, ce démantèlement est guidé par la doxa néolibérale qui veut que tout ce qui peut rapporter soit confié au privé, faisant primer la rentabilité financière sur le service aux citoyens.

Une telle remise en cause concerne, au premier chef, les fonctionnaires eux-mêmes mais, aussi l'ensemble des citoyens. C'est à ce double titre que la FGR-FP appelle chacun et chacune à participer aux actions qui seront menées pour défendre la Fonction publique.

■ Paris, le 10 février 2018



## FONCTION PUBLIQUE

## Le dégraissage de la Fonction publique est en marche

Sans attendre les propositions du groupe d'experts (Action publique 2022) qu'il a lancé, sans discussion préalable avec les organisations syndicales, le gouvernement multiplie les annonces.



© Féfé75 - Fotolia

C'est une feuille de route offensive contre la Fonction publique.

## DES ANNONCES

Sous le doux euphémisme du Premier ministre de vouloir « assouplir » le statut de la Fonction publique, ce sont les fondamentaux de la Fonction publique qui sont remis en cause.

Les 4 chantiers proposés, déjà conditionnés, ne peuvent que nous interpellier :

- le recours accru aux contractuels ;
- le développement de la rémunération au mérite : mise en place d'une politique de rémunération plus individualisée pour mieux récompenser le travail et l'efficacité ;
- la simplification et la déconcentration des instances représentatives à la manière de ce qui a été fait pour le secteur privé via les ordonnances ;
- un accompagnement renforcé en matière d'évolution de carrière, soit en facilitant la mobilité au sein des trois fonctions publiques, soit en accompagnant les départs vers le secteur privé, voire la mise en place d'un plan de départs volontaires.

## DES ÉCONOMIES AVANT TOUT

C'est une réduction conséquente de la dépense publique censée passer de 54,7 % du PIB en 2017 à 51,1 % en 2022.

Le plan de départs volontaires a pour seul objectif de faciliter la suppression de 120 000 postes, qui s'il n'est plus guère évoqué par les membres du gouvernement, n'en est pas moins d'actualité.

Le recours accru aux contractuels est une source d'économie importante. Ils coûteront moins chers et seront « jetables ».

Une fois encore, le coût de la Fonction publique prime sur son utilité sociale !

## DES BESOINS RÉELS

Pourtant recruter des fonctionnaires dans l'éducation, pour l'hôpital et le médico-social, la police, la justice, les corps de contrôle, pour la petite enfance et l'autonomie de nos anciens est un devoir d'État.

S'il est nécessaire de repenser avec les fonctionnaires l'organisation des services, les modes d'intervention de l'État et des collectivités à l'aune des nouvelles technologies et des attentes de nos concitoyens, il faut associer élus et usagers à cette

rénovation. Une chose est certaine : les suppressions de 120 000 postes programmées coûteraient cher humainement et économiquement à notre pays. Ce serait une véritable régression républicaine !

L'externalisation de certaines missions permettra au secteur privé de les exercer en s'engraissant ! A quel prix et pour quelle qualité de service ? La délégation de certaines missions des forces de l'ordre à des sociétés privées en est un inquiétant présage.

“ Une fois encore, le coût de la Fonction publique prime sur son utilité sociale ! ”

Le gouvernement choisit de remettre en cause les fondamentaux de la Fonction publique. Les personnels, et avec eux les citoyennes et citoyens que nous sommes en subiront les conséquences néfastes.

Pour la FGR-FP, la mobilisation, aux côtés des organisations syndicales, de toutes celles et ceux qui sont attachés à la Fonction publique est, dès à présent, nécessaire et indispensable.

■ JEAN-PIERRE LANÇON